
HUGO POLITIQUE

EXPOSITION

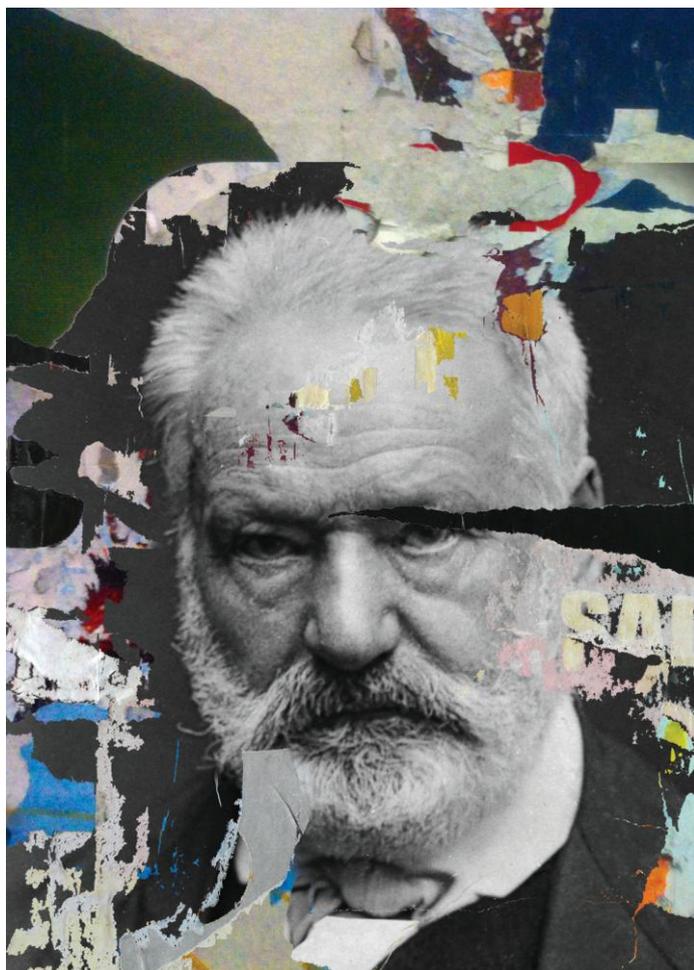
DEDIEE A AUNG SAN SUU KYI

DOSSIER
DE PRESSE
FEVRIER 2013

MAISON DE
VICTOR HUGO
6 PLACE DES
VOSGES
75004 PARIS

EXPOSITION
14 MARS –
25 AOUT 2013

INFORMATION
[WWW.MUSEE-
HUGO.PARIS.FR](http://WWW.MUSEE-
HUGO.PARIS.FR)



MH
MAISONS
VICTOR HUGO
Paris - Quai de la Seine



PARIS
MUSEES
LES MUSEES
DE LA VILLE
DE PARIS



Sommaire

Communiqué de presse	2
Présentation générale	3
Parcours de l'exposition	4
Visuels disponibles pour la presse.....	9
Fiche de l'exposition et cycle de conférence.....	13
Informations pratiques	14

Légende de la couverture ©STUDIOTOVAR d'après © Nadar / Maisons de Victor Hugo / Roger-Viollet

Contact presse
Florence Claval
01 42 72 71 52
florence.claval@paris.fr

Hugo Politique

L'exposition Hugo Politique se propose de retracer, de façon globale, le parcours *politique* de Victor Hugo, qu'il s'agisse de **son activité d'homme politique au sens traditionnel du terme ou de la part politique contenue dans son œuvre littéraire**. Mêlant étroitement les deux aspects, elle vise d'une part à restituer les étapes de son évolution et, d'autre part à en comprendre les déterminants – Hugo agit plus selon sa conscience que selon des impératifs idéologiques ou des calculs stratégiques.

La conception et la scénographie de l'exposition visent à servir de la façon la plus didactique possible son propos : **le parcours est chronologique et suit les principaux événements qui ont déterminé les choix de Victor Hugo**, ou auxquels il a pris part. Quatre îlots thématiques – peine de mort, misère, laïcité et enseignement, violence en politique – font le point sur des sujets et des préoccupations constantes chez Hugo, et sur lesquels sa position n'a guère varié. Chaque période est introduite par un court texte et illustrée par des citations de Hugo. Une chronologie permet de replacer Hugo dans son contexte historique et politique.

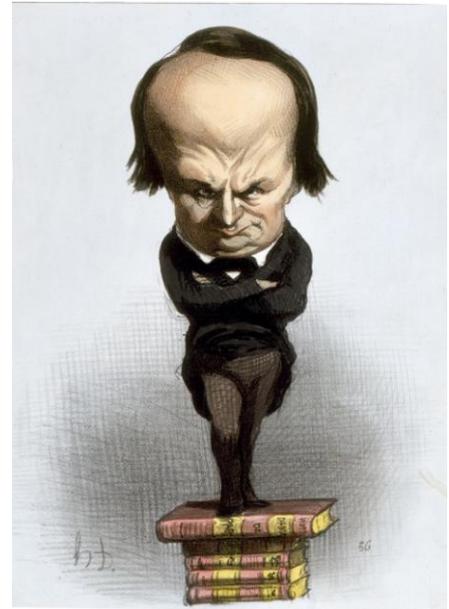
La présentation permet de hiérarchiser les œuvres et les documents présentés, depuis les portraits et tableaux historiques jusqu'aux livres, aux lettres, aux manuscrits et aux documents, en passant par les estampes tirées de l'édition illustrée des œuvres complètes de Victor Hugo publiée par Eugène Hugues entre 1876 et 1897. Une frise de gravures restituera par l'image, à la fois les épisodes de la vie politique de Hugo et leur évocation ou leur développement dans l'œuvre littéraire.

L'exposition qui est principalement constituée des collections de la Maison de Victor Hugo a cependant bénéficié du précieux concours des collections de **l'Assemblée nationale** et du **Sénat**, des musées du **Louvre**, d'**Orsay**, et de **Versailles**, ainsi que du musée **Carnavalet**, de la **Maison de Balzac** de la **Bibliothèque Historique de la Ville de Paris** et la **Fondation Napoléon**.

Rassemblant peintures, sculptures, costumes, objets, estampes, documents, manuscrits, livres et lettres rarement exposés, elle permet d'appréhender la richesse et la diversité de nos collections.

Une vidéo réunit une sélection d'extraits d'interventions à la Chambre des députés et au Sénat au cours des dix dernières années. On pourra ainsi prendre la mesure de l'actualité et de la pertinence politique de Hugo à notre époque – à l'image de la dernière campagne électorale, qui l'a abondamment cité.

Lors de sa venue à Paris, Aung San Suu Kyi déclarait : « *J'ai dit qu'une véritable révolution était une révolution de l'esprit et c'est pourquoi je tiens autant à Victor Hugo, car il a compris que toute véritable révolution part de l'intérieur* ». Sa visite au musée témoignait de l'actualité que Victor Hugo conserve pour ceux qui combattent pour les droits de l'homme et la liberté. C'est pourquoi cette exposition lui est aujourd'hui dédiée.



Honoré Daumier, "Les représentants représentés, Assemblée Législative : Victor Hugo, *le Charivari*, 10 juillet 1849",
Maison de Victor Hugo.

Hugo Politique

En 1874, à la veille de publier son grand roman historique et politique *Quatrevingt-treize*, et l'ensemble de ses discours depuis 1841, ses *Actes et paroles*, Hugo s'interroge encore : « Ce mot "la politique" m'a toujours paru peu défini. Quant à moi, j'ai essayé, selon la mesure de mes forces, d'introduire dans ce qu'on appelle "la politique", la question morale et la question humaine. Au point de vue humain, j'ai élevé la voix pour les opprimés de tous les pays et de tous les partis. »

La place et le rôle de Victor Hugo dans l'histoire politique du XIX^e siècle sont difficiles à cerner. Il n'est qu'épisodiquement un « homme politique » comme on l'entend aujourd'hui, c'est-à-dire occupant à plein temps des fonctions électives ou partisans. Mais **sa présence dans le débat politique est quasi constante à partir des années 1830**, portée par des discours à la tribune des assemblées ou le plus souvent, par son œuvre littéraire. Car l'originalité de Victor Hugo – et sa grande force – est d'avoir brouillé les frontières entre politique et littérature et d'avoir cherché avant tout à parler directement au « peuple » depuis une position qui ne relève pas d'un discours partisan mais d'une sensibilité humaine et d'une conscience morale.

A partir des années 1840, Hugo entame une carrière politique au sens plus habituel du terme. Elu à l'académie en 1841, puis nommé pair de France par Louis-Philippe en 1845, il se lance véritablement dans l'aventure du suffrage en juin 1848. Député de 1848 à 1851 puis quelques mois en 1871, il sera sénateur de 1876 à sa mort. **Il n'a, en revanche, jamais occupé de poste de pouvoir : ni chef de parti, ni ministre, ni conseiller.** De ce fait, l'influence de Victor Hugo sur l'histoire proprement politique de son temps doit être relativisée par rapport à ses contemporains : Thiers, Guizot, Gambetta, voire Lamartine ou Louis Blanc.

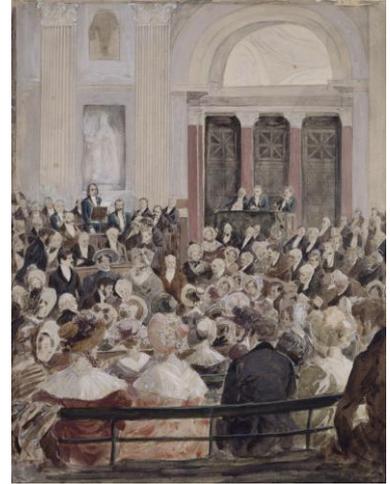
On a beaucoup raillé son parcours qui mène, pour simplifier, le jeune royaliste ultra de la première Restauration à devenir, après avoir soutenu le régime de Louis-Philippe, républicain conservateur au début de la II^e République, puis républicain démocrate, puis, proscrit, républicain socialiste, avant de représenter, au retour d'exil, pour l'extrême gauche républicaine sur les bancs de laquelle il siège au Sénat, une sorte d'autorité morale et politique.

Son ralliement à la République aura donc été lent mais la mue n'a rien d'idéologique ni de dogmatique. Hugo se détermine d'abord par rapport à ce qu'il voit, à ce qu'il ressent : la répression, les lois d'exception, les jugements iniques. Sa ligne de conduite s'articule autour de deux valeurs essentielles, la liberté et la fraternité, qui permettent de comprendre la plupart de ses choix, lesquels ne sont plus dès lors seulement liés aux circonstances mais affaire de conscience.

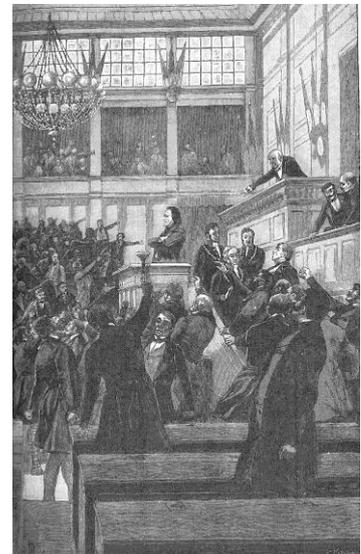
Il s'est ainsi peu à peu converti à la nécessité absolue d'une *rédemption* qui ne concerne pas seulement les condamnés – les « misérables », ainsi qu'on les appelait alors – mais l'ensemble du corps social. La vision du progrès, chez Hugo, n'est pas loin d'une idée *religieuse* du rachat, du pardon, de la justice – en un mot du *bien*. **Il a donc fait de la lutte contre la misère et pour la dignité humaine le cœur de son action**, et en découlent aussi bien son opposition farouche à la peine de mort que l'action en faveur des droits de la femme, des droits de l'enfant, de l'éducation.

Rien de surprenant, donc, si l'œuvre la plus connue de Victor Hugo – et l'une des plus « politique » – est *Les Misérables*. Roman éminemment *populaire* et se voulant « utile », il est l'exemple du pouvoir que possède la littérature d'agir *politiquement* sur les consciences. Car **le grand mérite de Hugo est de n'avoir jamais séparé son activité politique de son métier de poète** : d'un côté il met l'art de l'écrivain au service de la tribune, de l'autre il ne conçoit pas que la poésie ne s'occupe pas *aussi* de politique – voir *Les Châtiments* ou *L'Année terrible*.

La voix de l'écrivain résonne encore, quand la voix du tribun s'est en partie effacée.



Herman Vogel, *La réception de Victor Hugo à l'Académie Française en 1841* aquarelle sur papier, Maison de Victor Hugo



Herman Vogel, *Victor Hugo à la tribune de l'Assemblée Législative*, Ed. Hugues, 1893, Maison de Victor Hugo

Hugo Politique

Parcours de l'exposition



Anonyme, "Portrait en buste de Léopold Hugo", huile sur toile, XIXème, Maison de Victor Hugo

1802-1815

Son père, Léopold Hugo soldat de la Révolution puis Général d'Empire proche de Joseph Bonaparte roi de Naples puis d'Espagne en 1808, doit faire face au soulèvement des Espagnols, qu'il réprime.

Sa mère, vendéenne et voltairienne, cache chez elle pendant de longs mois le général Lahorie qui, accusé de conspiration contre Napoléon, sera fusillé en 1812.

Hugo est physiquement et affectivement écartelé entre ses deux parents, qui finiront par divorcer en 1818.

Le jeune Hugo vit avec sa mère, à Paris, des moments heureux et découvre, terrifié, les horreurs de la guerre quand il rejoint son père à Naples ou à Madrid. Il lui en restera une haine tenace de la violence.

1815-1830

Royaliste en 1815, par conviction autant que par fidélité à sa mère, la préoccupation principale de Hugo semble cependant d'embrasser la carrière des lettres, une des voies d'accès à la politique. Le jeune poète écrit, concourt, publie, profite des grands événements pour composer des odes remarquables et remarquées. Adoubé par son modèle Chateaubriand, il fait allégeance aux pouvoirs en place qui, en retour, le soutiennent, le récompensent – le font vivre.

Célébré, marié et bientôt père, reconnu assez rapidement comme le chef de file de la nouvelle école qu'on dira « romantique », Hugo dans la seconde moitié des années 1820 d'une part renoue avec son père – c'est-à-dire avec Bonaparte et les idéaux de la Révolution de 1789 –, d'autre part prend dans son art des libertés qui, par contagion, vont modifier ses opinions politiques. Qu'il s'agisse de poésie, de roman ou de théâtre, c'est en proclamant le droit à la liberté du créateur et en se heurtant, de fait, à l'hostilité des conservateurs et à la censure politique que s'opère peu à peu le basculement.



Jean Alaux, "Victor Hugo sur fond de cathédrale de Reims", huile sur carton, 1825, Maison de Victor Hugo.

Hugo Politique

1830-1832

Son combat pour la liberté artistique (*Hernani* contesté, *Marion de Lorme* interdit, *Le Roi s'amuse* interdit) semble l'avoir préparé à comprendre la portée de la révolution de juillet, sans toutefois lui faire franchir le pas décisif : il reste partisan d'une monarchie tempérée, éclairée, capable d'accompagner le peuple vers sa maturité politique.

Ses convictions se forment devant l'urgence des questions sociales, face à la misère et ses conséquences humaines, dont il perçoit l'importance et surtout le lien avec la criminalité – ce que *Claude Gueux* traduira en 1834.



Louis Boulanger, "La Liberté, allégorie des journées de 1830", huile sur toile, musée Carnavalet.

Peine de mort

Victor Hugo est viscéralement, résolument et définitivement opposé à la peine de mort. Il n'aura de cesse de le dire, de l'écrire, de le proclamer jusqu'à la fin de sa vie.

Mais cette opposition à la peine de mort s'augmente d'une réflexion plus générale sur la peine et la pénalité, leur échelle, leur proportionnalité et leur aménagement, et, au-delà, sur les racines sociales et économiques de la délinquance. Lier la pénalité à la question de l'éducation et du travail, voilà qui fait un tout, aussi bien dans l'analyse des causes que dans celle du contenu de la peine. Sur tous ces points Victor Hugo paraît encore, de nos jours, d'une troublante actualité.



Victor Hugo, "Le pendu (Ecce Lex)", 1854, plume et lavis d'encre brune, crayon et fusain sur papier vergé, Maison de Victor Hugo.

1832-47

Le poète et romancier écrit, dans les années 1830, plusieurs drames qui sont autant d'occasions d'évoquer la société et le pouvoir de son temps. L'artiste rejoint ainsi le politique en s'adressant au plus grand nombre, et Hugo y insiste à travers son *Etude sur Mirabeau* : « Il n'est pas de plus beaux spectacles pour le penseur que ces embrassements étroits du génie et de la foule. »

Le rôle d'éclaireur et de phare, Hugo y aspire également, dans l'ombre, auprès du roi. Confident, écrivain, penseur politique, il joue sur tous ces registres – la conclusion très politique du *Rhin* fera dire à Lamartine, en 1840 : « Le Roi vous fera pair, et nous vous ferons ministre. »

Depuis le milieu des années 1820, il est en quête d'un rôle et d'une fonction proprement politiques, il est élu en 1841 à l'Académie française et nommé à la Chambre des pairs, en 1845. Seule ombre à ce positionnement consensuel : Hugo persiste dans ses hommages à Napoléon I^{er}, avant et après le retour des cendres de l'Empereur en 1840.

Hugo Politique

Misère

Victor Hugo s'est préoccupé de la misère bien avant d'écrire *Les Misérables*. Sensible aux mouvements sociaux, aux penseurs socialistes soucieux, dès les années 1830, d'endiguer la paupérisation croissante tant des classes paysannes que des « prolétaires » qui viennent grossir les villes, il s'inquiète de cette question sociale que la II^e République, dont ce serait pourtant la tâche, ne semble ni savoir – ni vouloir ? – traiter.

Il ne va cesser, depuis son fameux « discours contre la misère » de 1849, d'agir et de réclamer pour les plus démunis – c'est-à-dire les enfants et les femmes, et ces autres « misérables » que sont les condamnés – assistance, éducation et secours. Tout au long de sa vie, il pratique la charité et aide matériellement tous ceux qui viennent le solliciter.

Hugo cependant se garde d'une adhésion à un socialisme qui remettrait en question la valeur de la propriété et du travail, et détruirait l'émulation par une répartition égalitaire imposée de richesses. Sa doctrine sociale est d'inspiration morale et catholique – le progrès social, dans *Les Misérables*, relève de l'initiative individuelle de M. Madeleine, et la prospérité disparaît avec lui.



Jules Chéret « Les Misérables », affiche, maison de Victor Hugo.

1848-1851 Le basculement

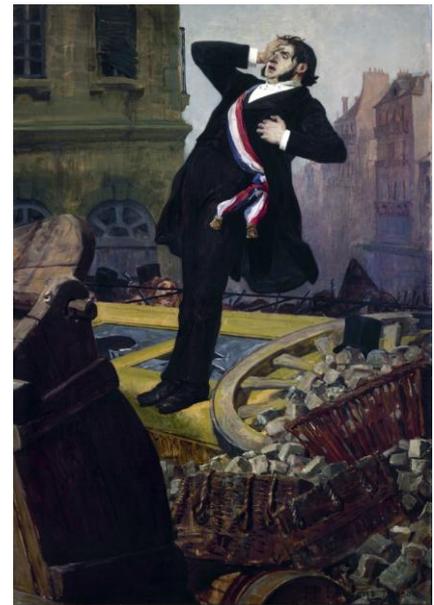
Sa qualité de pair de France et la proximité avec l'ancien régime ne l'ont pas disposé à prendre une part très active aux journées insurrectionnelles de février 1848 qui ont abouti à la fondation de la II^e République.

À l'exemple de son ami Lamartine, chef du gouvernement provisoire, Hugo se jette dans l'arène en mai 1848 et présente officiellement sa candidature aux élections complémentaires.

Élu représentant du peuple sur un programme politiquement très modéré, il va siéger sur les bancs de la droite parlementaire. Et c'est à ce titre qu'il est mandaté pour contenir le soulèvement populaire de juin 1848 provoqué par la fermeture des Ateliers nationaux. Il vit là sa première expérience de l'insurrection et se trouve alors du côté de l'ordre.

Effaré par la répression qui s'abat sur les insurgés, il met son talent d'orateur au service de ses convictions. Inquiet des atteintes aux libertés (discours sur la liberté de la presse, sur le suffrage universel), opposé à la mainmise des conservateurs et des catholiques (discours contre la loi Falloux, sur l'affaire de Rome), il devient l'un des principaux opposants au régime et à la personne de Louis Bonaparte (discours contre la révision de la Constitution), dont il avait pourtant soutenu la candidature à la présidence de la République. Appuyé par *L'Événement*, journal fondé par ses fils, Auguste Vacquerie et Paul Meurice, sa voix et ses idées portent maintenant bien au-delà de la tribune de l'Assemblée

La dernière mutation, décisive, s'opérera au moment du coup d'État, en décembre 1851. Hugo prend spontanément la tête de la résistance et tente, en vain, de soulever le peuple de Paris. Cet échec lui vaudra vingt ans d'exil.



Jean-Paul Laurens, "La mort de Baudin, le 3 décembre 1851" ("Histoire d'un Crime"), huile sur toile, Maison de Victor Hugo

Hugo Politique

Exil



Honoré Daumier, "L'Aigle impérial foudroyé par les Châtiments", dessin, Maison de Victor Hugo.

Arrivé clandestinement à Bruxelles le 12 décembre 1851, Victor Hugo est officiellement proscrit le 9 janvier 1852. De Bruxelles à Jersey (1852-1855), puis de Jersey à Guernesey (1855-1870), son exil durera près de dix-neuf ans – puisqu'il refuse l'amnistie proposée par l'Empire en 1859.

De ce long exil, on a pu dire qu'il a été pour Hugo une chance. Loin de toute distraction, il donne alors à son œuvre, prose et poésie mêlées, un souffle et une ampleur inégalés. Sa longue méditation sur l'infini, sur le mal, sur la rédemption oriente le poète vers un idéalisme politique, vers une idée presque religieuse du « progrès » et de la fraternité. Son intransigeance, sa solidarité sans cesse réaffirmée envers les exclus et les opprimés lui procurent, année après année, une grande stature morale. Il devient aux yeux de tous, non seulement l'un des principaux opposants à Napoléon III, mais l'un des plus illustres républicains d'Europe.

Cette reconnaissance, qui confond dans la même aura l'écrivain et l'homme politique, s'accompagne cependant d'une solitude âpre et douloureuse, que le départ progressif de sa famille accroît à partir du début des années 1860.

Le siège de Paris et la Commune 1870-1871

Hugo revient à Paris le 5 septembre 1870. La République a été proclamée la veille. Aidé par *Le Rappel*, quotidien fondé en août 1869 par ses fils, Paul Meurice, Henri Rochefort et Auguste Vacquerie, il soutient l'action du gouvernement provisoire et l'urgence de défendre Paris assiégé par les armées allemandes.

Durant l'automne 1870, il est au cœur de toutes les attentions, auréolé de sa gloire de poète : *Les Châtiments*, publiés pour la première fois en France, sont déclamés sur toutes les scènes de la ville. Il partage les souffrances et le quotidien du peuple de Paris, bombardé, affamé et meurtri – les poèmes de *L'Année terrible*, qu'il rédige au jour le jour, en témoignent.

Élu en février 1871 à l'Assemblée, il y rejoint, à Bordeaux, ses amis républicains en butte à une majorité royaliste et réactionnaire. Il démissionne dès le mois de mars après s'être opposé à la paix et au sacrifice de l'Alsace et de la Lorraine, et avoir combattu l'abandon de Paris (le gouvernement siège à Versailles).

Le 18 mars 1871 – jour du soulèvement de la Commune –, Hugo traverse Paris pour l'enterrement de son fils Charles, mort soudainement le 13 mars à Bordeaux. Puis il part à Bruxelles pour régler la succession du défunt. Il n'est donc pas physiquement présent dans la capitale lors de la Commune, non plus que lors de la répression tragique orchestrée par le gouvernement de Versailles, qui s'abat sur la ville du 21 au 29 mai 1871.



Daniel Vierge, « Le Jeune héros » dans "L'Année Terrible", édition Hugues, 1879 ", Maison de Victor Hugo.

Hugo Politique

« Je suis pour la Commune en principe, et contre la Commune en application », écrit Hugo le 28 avril. S'il rejette sur le gouvernement et l'Assemblée la responsabilité de l'insurrection, s'il semble ne pas s'opposer à certaines réalisations sociales de la Commune, Hugo en désapprouve les circonstances, la direction, et surtout la violence, qui la rend à ses yeux illégitime.

Comme il l'avait fait après juin 1848, dont il condamnait sinon le bien-fondé, du moins l'opportunité et la brutalité, cela ne l'empêche pas, au nom des mêmes principes, de prendre fait et cause pour les communards traqués, fusillés ou arrêtés, de leur offrir l'asile de son toit à Bruxelles, et de n'avoir de cesse, ensuite, de faire voter une loi les amnistiant.

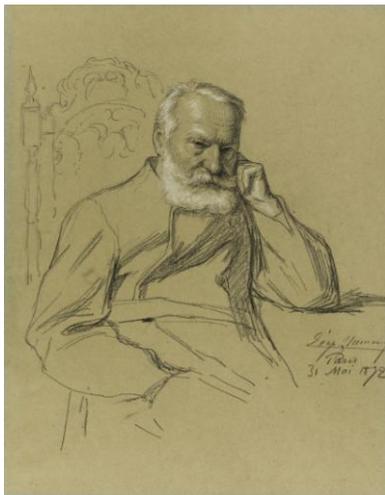
Laïcité, éducation

Hugo croit en Dieu. Il ne cesse de le répéter. Mais son Dieu, présent et vivant, est une sorte d'horizon, d'infini, qui, parfois, pénètre dans l'homme et le grandit. « Dieu, l'âme, la responsabilité » – cette Trinité fonde la pensée de Hugo et inscrit, dans la vie sociale, l'exigence métaphysique. Libre de ses actes, l'individu en répond devant l'infini : la conscience, selon Hugo, n'est jamais loin de l'idée de Dieu, de même que la justice n'est jamais loin de l'idée du bien et de l'équité : « Dieu se retrouve à la fin de tout. »

Cela dit, il a toujours lutté contre l'influence des Églises – de toutes les Églises – sur l'individu, sur la liberté de penser, et d'aimer. Il combat également le « parti clérical » dans sa collusion politique avec le conservatisme, son opposition farouche, tout au long du XIX^e siècle, au libéralisme, à la démocratie et, *in fine*, à la République.

Il s'y oppose enfin sur le terrain de l'enseignement car, explique-t-il, « tout ce qui a été écrit, trouvé, rêvé, déduit, illuminé, imaginé, inventé par les génies, le trésor de la civilisation, le patrimoine commun de l'humanité, vous [l'Église] le rejetez » ! Hugo refuse donc toute mainmise de l'Église sur l'enseignement ; or le seul moyen d'échapper à cette emprise est que l'enseignement soit sous le contrôle de l'État, c'est-à-dire laïque.

1872-1885



Léopold Flameng, Portrait de Victor Hugo en 1872, Maison de Victor Hugo

Ses positions en faveur de l'amnistie des communards valent à Victor Hugo, en décembre 1871 et janvier 1872, ses premières défaites électorales. Désormais sans mandat, il publie *L'Année terrible* (1872) et, avec *Quatrevingt-treize* (1874) et *Actes et Paroles* (1874-1876), il consigne son testament politique.

Elu et réélu sénateur de la Seine (1876 et 1882), il consacre ses dernières forces à la consolidation institutionnelle de la République, achève à cette occasion et publie *L'Histoire d'un crime* – et à la défense de ses idées : amnistie et clémence, laïcité, instruction publique, droit de la propriété intellectuelle, triomphe de la Paix, droit de la femme...

L'immense popularité dont il jouit, concourt dans la fin des années 1870 à parachever la construction de l'écrivain de génie et du « père de la république », celui-là même que plus d'un million de personnes viendront saluer et honorer le jour de ses funérailles, le 1^{er} juin 1885.

Hugo Politique

VISUELS DISPONIBLES POUR LA PRESSE

Visuels disponibles pour la durée de l'exposition. Merci de bien vouloir indiquer les crédits photographiques et mentions obligatoires indiquées ci-dessous.

Presse écrite : La reproduction de 4 photographies de cette sélection est autorisée à titre gracieux pour toute utilisation éditoriale portant sur l'exposition « Hugo Politique » et pour sa durée. Une facturation est effectuée au-delà par l'Agence Roger-Viollet en charge de la commercialisation des droits de reproduction, sur la base de ses tarifs habituels. Seront considérées comme des photos de presse uniquement les reproductions dans les articles comportant les informations suivantes: nom du musée, coordonnées de l'institution, titre de l'exposition, dates, horaires d'ouverture + résumé du thème de l'exposition.

Format de reproduction maximum : ¼ de page intérieure sur 2 pages seulement. Crédit photographique de l'agence Roger-Viollet obligatoire ainsi que la mention « Photo de presse »

Internet : La reproduction de 4 photographies en basse définition (72 dpi) de cette sélection est autorisée à titre gracieux pour toute utilisation éditoriale portant sur l'exposition « Hugo Politique » et pour sa durée. Toute reproduction ou représentation, sous quelque forme que ce soit, doit obligatoirement comporter les crédits photographiques et les mentions obligatoires accompagnant les documents photographiques. L'absence de crédits, les erreurs de crédits ou les crédits groupés sans référence aux reproductions pourront donner lieu au paiement d'une indemnité. L'archivage des photographies au-delà de la durée de l'exposition ou leur réutilisation dans un autre cadre sont interdits.



1. Anonyme, "Portrait en buste de Léopold Hugo", huile sur toile, XIXème, Maison de Victor Hugo. © Maisons de Victor Hugo / Roger-Viollet



2. Jean Alaux, "Victor Hugo sur fond de cathédrale de Reims", huile sur carton, 1825, Maison de Victor Hugo, © Maisons de Victor Hugo / Roger-Viollet



3. Paul Albert Besnard, "La Première d'Hernani", huile sur toile, vers 1903, Maison de Victor Hugo © Maisons de Victor Hugo / Roger-Viollet



4. Prosper Mérimée, "Victor Hugo pendant une séance à l'Académie Française, dessin, Maison de Victor Hugo, © Maisons de Victor Hugo / Roger-Viollet

Hugo Politique



5. Honoré Daumier, "Les représentants représentés, Assemblée Législative : Victor Hugo, in *le Charivari* 10 juillet 1849". Lithographie de, Maison de Victor Hugo, © Maisons de Victor Hugo / Roger-Viollet



6. François-Victor Hugo (?), *Episode des journées de juin 1848*, encre sur papier, Maison de Victor Hugo, © Maisons de Victor Hugo / Roger-Viollet



7. *Elections législatives de mai 1849, bulletin de vote*, Maison de Victor Hugo, © Maisons de Victor Hugo



8. Herman Vogel, *Victor Hugo à la tribune de l'Assemblée législative*, gravure, Ed. Hugues, 1893, Maison de Victor Hugo, © Maisons de Victor Hugo

Hugo Politique



9. Honoré Daumier, "L'Aigle impérial foudroyé par les Châtiments", lithographie, Maison de Victor Hugo, © Maisons de Victor Hugo / Roger-Viollet



10. Victor Hugo, "Le pendu (Ecce Lex)", 1854, plume et lavis d'encre brune, crayon et fusain sur papier vergé, Maison de Victor Hugo, © Maisons de Victor Hugo / Roger-Viollet



11. Daniel Vierge, *Le jeune héros*, gravure pour *L'Année Terrible*, édition Hugues, 1879, Maison de Victor Hugo © Maisons de Victor Hugo



12. Manuscrit du discours de Victor Hugo contre la loi Falloux, 15 janvier 1850, Bibliothèque de l'Assemblée nationale © Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Hugo Politique



13. Nadar (Paul Félix Tournachon, dit).
"Victor Hugo assis, accoudé à un livre, tête dans sa main droite", 1878, © Maisons de Victor Hugo / Roger-Viollet



14. Herman Vogel, *La réception de Victor Hugo à l'Académie Française en 1841*
aquarelle sur papier, Maison de Victor Hugo
© Maisons de Victor Hugo / Roger-Viollet



15. Affiche de candidature de Victor Hugo
aux élections législatives de 1849, ©
Maisons de Victor Hugo / Roger-Viollet



16. Jean-Paul Laurens, *La mort de député Baudin, le 3 décembre 1851*, huile sur toile,
Maison de Victor Hugo © Maisons de Victor
Hugo / Roger-Viollet

Les visuels transmis sont soumis aux dispositions du Code de Propriété Intellectuelle. La transmission de visuels ne constitue d'aucune façon une cession des droits d'exploitation. L'éditeur du contenu est seul responsable de l'utilisation faite par lui desdits visuels, et de l'appréciation des nouvelles dispositions introduites par la loi du 1er août 2006 modifiant l'article L 122-5 / 9° du CPI, qui stipule notamment que l'auteur ne peut interdire "la reproduction ou la représentation, intégrale ou partielle, d'une œuvre d'art graphique, plastique ou architecturale, par voie de presse écrite, audiovisuelle ou en ligne, dans un but exclusif d'information immédiate et en relation directe avec cette dernière, sous réserve d'indiquer clairement le nom de l'auteur".

Hugo Politique

EXPOSITION

Commissaires

Martine Contensou
Vincent Gille

Maison de Victor Hugo

Gérard Audinet, directeur

Scénographie

Alain Batifoulier
Simon de Tovar

Graphisme

Simon de Tovar

Signalétique

Duograph

Aménagement

Atelier des musées de la Ville de Paris

PETIT JOURNAL

Format : 24 x 16 cm

Nombre d'illustrations : 200

Nb de pages : 64 pages

Parution : mars 2013

ISBN 978-2-7596-0221-6

Prix de vente : 5 €

Tarifs de l'exposition

Plein tarif : 5 €

Tarif réduite : 3,5€

Tarif jeunes (-27 ans) : 2,5€

ANIMATIONS CULTURELLES

Visites conférences dans l'exposition

6, 10, 13, 17, 20, 24, 27, 30 avril, 2, 3, 4,
7, 10, 11, 15, 25, 29 mai, 1^{er}, 5, 8, 12,
15, 19, 22, 26 juin à 16h

Un cycle de conférences

les mercredis à 18 heures

dans le Salon rouge de la Maison de Victor Hugo, place des Vosges

20 mars : Victor Hugo parmi mes pairs par **Jean-Pierre Brard**, maire honoraire de Montreuil

3 avril : Hugo et la Révolution par **Guy Rosa**, professeur émérite

17 avril : Hugo, 1848 et *Histoire d'un crime* par **Eric Hazan**, historien, directeur des éditions La Fabrique

15 mai : Victor Hugo, la peine de mort et la pénalité par **Robert Badinter**, ancien ministre

29 mai La question sociale et la question politique autour de 1848-1852 par : **Thomas Bouchet**, historien, université de Dijon

5 juin Hugo orateur politique par **Marieke Stein**, université de Metz

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Inscription obligatoire au 01 42 72 71 52 ou à florence.claval@paris.fr



MAISON DE VICTOR HUGO

6 place des Vosges
75004 Paris
www.musee-hugo.paris.fr

musees.paris.fr



INFORMATIONS PRATIQUES

Maison de Victor Hugo

6, place des Vosges-75004 Paris

Métro : Saint-Paul (1), Bastille (1, 5, 8), Chemin-Vert (8)

Bus : 20, 29, 65, 69, 96

Vélib : 27, boulevard Beaumarchais, 26, rue Saint-Gilles, 36, rue de Sévigné

Tél. : 01 42 72 10 16

www.musee-hugo.paris.fr

Direction : Gérard Audinet

Horaires

Ouvert tous les jours sauf lundis et jours fériés de 10h à 18h

Groupes scolaires sur rendez-vous

Réservations

Tél. : 01 42 72 69 49

Fax : 01 42 72 06 64

Courriel : francoise.lagneaux@paris.fr

Contact presse

Florence Claval

01 42 72 71 52

florence.claval@paris.fr